VIVRE À ROYBON

ROYBON

***14 JUILLET,** merci aux donateurs de la restauration de la statue de la Liberté.* ▶▶▶

Crédit photo : JB GUERLESQUIN

EOLIENNES

Le combat continue

5

MAISON FRANCE SERVICES

Un accompagnement pour vos démarches du quotidien

8

DANHARRY'S CAFÉ THÉÂTRE

LA PROGRAMMATION DU DANHARRY'S

Café - Théâtre
Salle de spectacles

12

EN CAS D'ALERTE CANICULE

Soyons attentifs aux personnes vulnérables

19

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES • N° : 134 • ÉTÉ 2023

SOMMAIRE

3 **LA VIE DE LA COMMUNE**
- L'office de tourisme bien actif sur Roybon !
- Un meilleur accès au parc des Charmilles
- La Place Saint-Romme et la Statue de la Liberté distinguées
- Eoliennes, le combat continue
- Roybon à l'heure internationale
- Roybon, une nouvelle fois victime d'une rave-party
- Centre-bourg, fin de chantiers à l'horizon !
- « France Services » vous accompagne dans vos démarches du quotidien

10 **ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT**

12 **LA PROGRAMMATION DANHARRY'S**

14 **EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- Pendant les vacances d'été…
- Festival du roman policier « SANG D'ENCRE » 2023
- La bibliothèque sera ouverte le dimanche 6 août pour le Parcours des Talents
- Les Ateliers d'écriture seront renouvelés sur les mois de septembre et d'octobre
- Une exposition de photos sur la vie des Harkis à partir du vendredi 22 septembre
- Pendant les vacances de la Toussaint
- Rencontre le vendredi 10 novembre à 18h30 à la bibliothèque
- Horaires de la bibliothèque municipale

16 **LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- Formafoot Bièvre-Valloire
- Forum des associations le 9 septembre
- La boutique d'en haut

17 **EXPRESSION DES ÉLUS**

18 **ANNONCES ET INFOS UTILES**
- En cas d'alerte canicule
- Quelques règles pour respecter les voisins et l'environnement
- Sécheresse : alerte renforcée
- Mairie : horaires d'été pour l'accueil du public

20 **FÊTE DE LA LIBERTÉ**

Directeur de la publication : Serge PERRAUD
Rédacteur en Chef : Romain PERRIOLAT

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Benoit COMTE - Terres de Berlioz

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Alors que les plus jeunes goûtent leurs premiers jours de vacances, c'est Roybon tout entier qui voit aboutir d'importants projets initiés ces dernières années.

Si le Danharry's a ouvert ses portes il y a quelques mois, je suis heureux de son inauguration officielle le 7 juillet. La présence à cette manifestation du Député de la circonscription, Yannick NEUDER qui représente également le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Département, Jean-Pierre BARBIER, constitue en soi un évènement à caractère symbolique fort.
Elle témoigne en effet du soutien des collectivités locales au renouveau de Roybon.

Ce renouveau, nous le fêterons également lors du grand week-end du 14 juillet avec un programme de festivités bien chargé et de grande qualité. Je veux à cet égard remercier chaleureusement tous les bénévoles et les associations sans lesquels rien ne serait possible.

Le dévoilement de la plaque remerciant les donateurs pour la restauration de la statue de la Liberté, sera un des temps forts et j'espère vous y voir très nombreux.

Il y a bien sûr, comme dans notre vie quotidienne à chacun d'entre nous, quelques ombres au tableau. La rave-party sauvage qui s'est déroulée fin mai en est une. Chacun comprendra que nous ne pouvons pas gérer seuls de tels dossiers qui relèvent de la compétence de l'Etat. Sur site, il y avait plus de participants que Roybon ne compte d'habitants !

Il y a surtout ce projet de parc éolien sur St Antoine l'Abbaye qui abîmerait un de nos plus beaux paysages de Chambaran et provoquerait d'importantes nuisances pour les riverains et pour nous tous durant sa phase de chantier. Je vous expose précisément notre position dans un article détaillé. Je suis demandeur de vos réactions et - j'ose espérer - de votre soutien.

En attendant, je vous souhaite à tous un très bel été. Profitez de notre lac, de notre forêt, de nos chemins de randonnées et de nos paysages. Ce sont nos plus belles richesses !

Votre Maire
Serge PERRAUD

L'office de tourisme bien actif sur Roybon !

L'office de tourisme Terres de Berlioz a réouvert son agence située à Roybon pour la saison estivale.
Pour toutes vos questions touristiques ou pratiques, mais également pour acheter des places de spectacles, animations ou concerts locaux, l'équipe vous reçoit aux horaires suivants :

▶ **du 6 juin au 9 juillet 2023** : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

▶ **du 10 juillet au 3 septembre 2023** : mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, jeudi et samedi de 9h à 12h30

Fermetures exceptionnelles les 14 juillet et 15 août.

▶ **du 4 septembre au 29 septembre 2023** : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

EXPOSITIONS EN TOUS GENRES

L'espace Renée VINAY est un espace d'exposition dédié à l'art et à la promotion d'artistes locaux. D'ici fin septembre, trois expositions se succèderont :

▶ du 6 juillet au 3 août : **Hervé Chambon**

▶ du 5 août au 1er septembre : **Chantal Renevier et Michel Bourgeois**

▶ du 6 au 28 septembre : **Michèle Zimero et José Vazquez**

Venez découvrir leurs créations durant les horaires d'ouverture de l'office de tourisme.

UNE BILLETTERIE ? UNE SOLUTION !

Vous faites partie d'une association et aimeriez vous faciliter la vie dans l'organisation de vos billetteries ? Contactez votre office de tourisme intercommunal, des solutions simples existent !

04 76 36 25 86

numerique@terresdeberlioz.com

LES SURPRISES DU PATRIMOINE

Cette année encore, le programme des Surprises du patrimoine organisées par l'Office de tourisme Terres de Berlioz réserve bien des…surprises !
Des visites traditionnelles appréciées de tous seront à retrouver, mais quelques nouveautés ont intégré cette nouvelle édition.
Deux animations sont prévues sur la commune de Roybon :

▶ **une visite du bourg le mercredi 16 août**

▶ **une chasse au trésor dédiée aux enfants le vendredi 25 août**

Si vous êtes curieux et que vous souhaitez en savoir plus sur le programme des visites guidées organisées sur le territoire cet été, rendez-vous sur le site web de l'office de tourisme :

www.terres-de-berlioz.com

ou directement en agence.

Un meilleur accès au parc des Charmilles

Le travail des élus prend souvent des dimensions très concrètes pour améliorer la vie quotidienne. C'est ainsi que Jean-François VILLON, Serge ROBIN, Jean-Claude BETEMPS, Christophe MONETTI et Bernard BRESSOT, ont mené mi-juin un chantier de plusieurs jours de travail pour améliorer l'accessibilité et la sécurité au parc des Charmilles.
Ce nouveau portail, installé en retrait de la rue des Grand Cultis, évite que les enfants ne sortent en courant sur la rue et facilite l'accès, notamment pour les poussettes.

Un grand merci à nos élus bénévoles pour ce travail d'ores et déjà très apprécié.

La Place Saint-Romme et la Statue de la Liberté distinguées

Les partenaires du concours

Lancé en 1994 sous le nom de **« Villes et Villages gagnants »**, le concours les rubans du patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation de leur patrimoine bâti. Il est organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'association des maires de France et présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la fédération nationale des Caisses d'Epargne et le Groupement Français des entreprises de restauration de Monuments Historiques.

Cette année, cinq prix nationaux, quatorze prix régionaux et quarante prix départementaux ont été décernés.
C'est dans ce cadre que la requalification de la Place St Romme et la restauration de la Statue de la Liberté s'est vue décerner un prix régional.

Le jury a voulu ainsi distinguer le projet porté par la municipalité qui, outre son aspect « renouvellement urbain » notamment grâce à la piétonisation de la place, participe « d'une démarche globale pour la promotion d'un tourisme durable axé sur la découverte de ses richesses patrimoniales et sur les activités pratiquées en extérieur. »

Eoliennes, le combat continue

Le projet de parc éolien sur St Antoine l'Abbaye agite le territoire de Chambaran depuis plusieurs années. Il s'agit d'implanter 11 éoliennes de 150 à 180 mètres de haut (parmi les plus grandes de la région).

Si le Conseil d'Etat a validé le projet, de nombreuses interrogations demeurent en suspens et un constat s'impose : les bénéficiaires du projet sur le plan financier ne sont pas ceux qui en subiront les principales conséquences. Il est bien triste que certains élus en soient réduits à sacrifier nos paysages pour engranger quelques bénéfices qui viennent compenser les trop faibles dotations de l'Etat. Chacun conviendra que Valherbasse et Roybon en sont les principales victimes puisque nous subirons les principales nuisances.

Tout le trafic lié à la réalisation du chantier doit transiter par la commune. Et ce n'est pas rien ! 33 camions pour les pâles, 50 pour les mats et près de 800 camions-toupies pour transporter le béton nécessaire aux fondations. Cet important trafic s'étalerait sur plusieurs mois avec des pics d'activité, notamment pour le transport du béton qui doit être coulé dans un laps de temps très précis. Au menu donc, un trafic important avec la gêne qui va avec, alors que nous allons seulement bientôt sortir de deux grands chantiers dans le bourg, un élargissement des voies communales sur 4 km qui pourrait être imposé à la commune (certes aux frais de l'exploitant mais avec des surcoûts d'entretien qui resteront bien à la charge de la commune pour l'avenir), un impact paysager et des nuisances pour les habitations situées à proximité (35 habitations situées à moins d' 1 km et une centaine à moins d'1,5 km).

Bien sûr, les défenseurs du projet arguent que le développement de l'éolien est indispensable pour un mix énergétique à bas carbone. Nul ne conteste le principe mais on est en droit de se poser des questions sur la manière dont ce développement est conduit. On notera d'abord que notre département prend déjà toute sa part en la matière et qu'il fait même plutôt partie des bons élèves. On soulignera ensuite qu'à aucun moment le consentement des populations concernées n'a été sollicité, si ce n'est à travers une enquête publique purement formelle menée en 2018 tambours battants (à peine 40 jours et ayant débuté à la fin août). C'est d'autant plus choquant que la principale richesse de notre territoire, déshérité à bien des égards, est notre patrimoine naturel et notre capacité à développer le tourisme. Quid de l'avis défavorable de l' Architecte des Bâtiments de France de la Drôme qui soulignait que ce projet « détruirait irrémédiablement la beauté de ce paysage » ? A l'évidence ce n'est pas le genre

de projets qui font venir les touristes, loin s'en faut ! En passant, on relèvera que la préservation des zones humides fut l'un des principaux arguments des opposants au Centerparcs et que les mêmes sont désormais bien silencieux face à l'injection de milliers de tonnes de béton dans ces mêmes zones humides…

Autant d'éléments qui justifient que la municipalité renouvelle son opposition à ce projet, comme elle l'avait déjà fait dès octobre 2018, par une délibération approuvée à une écrasante majorité.

L'avenir dira ce qu'il adviendra de ce projet qui, à ce jour, envisage un début de chantier au printemps prochain. Mais, quoiqu'il advienne, il ne sera pas dit que les élus de Roybon seront restés inertes !

Roybon à l'heure internationale

Le 19 mai dernier, ce sont deux délégations étrangères, l'une allemande (Brettheim dans le Bade-Würtemberg) et l'autre américaine (Pittsburgh en Pennsylvanie) qui ont visité notre commune.

Elles ont été accueillies par notre Adjointe, Elisabeth ROUX. Cette dernière s'est fait un plaisir de leur faire découvrir notre parcours « de mémoire de galets » et la Place St Romme avec notre célèbre Statue de la Liberté.

Roybon, une nouvelle fois victime d'une rave-party

Notre village a subi, une fois encore, du 26 au 28 mai dernier, l'installation d'une rave-party, avec tous les désagréments qui vont avec. Au plus fort de cette fiesta sauvage, ce sont pas moins de 1 500 « teufeurs » qui ont envahi le champ d'un agriculteur. Et encore, plus de 5 000 personnes étaient attendues mais la réactivité de tous les acteurs publics a permis de « limiter les dégâts ».

Il faut savoir dénoncer de tels agissements illégaux et mus par une idéologie à la fois anarchiste et liberticide au point que l'un des participants osera déclarer : « On est régulièrement confrontés à des institutions qui bloquent ce genre d'évènement. Mais on préfère casser les barrières et faire une victime innocente que de subir l'oppression. »

Dans les faits, de tels agissements nécessitent une mobilisation massive de ces pouvoirs publics tant dénoncés pour garantir un minimum de sécurité. Il faut d'ailleurs remercier tout particulièrement les Sapeurs-Pompiers de Roybon qui ont assuré l'hébergement et la restauration à la caserne pendant ces trois jours avec l'appui de la logistique départementale, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Roybon et la réserve départementale. Environ 36 victimes ont été prises en charge, avec 6 évacuations sur des centres hospitaliers.

Pragmatique, Serge PERRAUD s'est d'abord concentré sur la gestion de l'urgence. En lien avec le sous-préfet, dont il faut souligner l'investissement pour gérer cette crise, la gendarmerie et le Procureur, notre Maire s'est particulièrement impliqué pour que les organisateurs collectent des fonds qui ont permis d'indemniser l'agriculteur qui a vu sa récolte de foin ruinée.

Au-delà de cet évènement particulier, il est temps qu'une réflexion nationale soit menée sur l'organisation de ces évènements sauvages qui, quoiqu'on en pense, rencontrent un certain écho. Pour Serge PERRAUD les choses sont claires : « la principale des solutions c'est de trouver des lieux qui puissent accueillir ces rave-party en sécurité. Mais on ne peut pas me dire que ce n'est pas possible d'anticiper leur arrivée. Si on voulait vraiment faire barrage, on le pourrait. »

Centre-bourg, fin de chantiers à l'horizon !

Le chantier de la Grande rue est en voie d'achèvement malgré quelques péripéties, notamment pour la livraison des bordures et quelques câbles qui mettent du temps à être enfouis. Normalement, d'ici le 14 juillet toutes les bordures auront été posées, les trottoirs en béton désactivé seront en cours de finition, ainsi que les caniveaux en galets.

L'enrobé définitif ne sera posé que la 1ère semaine d'août, ce qui marquera l'ouverture à la circulation. Une fermeture ponctuelle - et très brève - en septembre, permettra de réaliser les marquages au sol et la pose de la signalétique. Nous pourrons ainsi organiser à la rentrée l'inauguration officielle. Du côté de la Rue de Gentin, les travaux liés à la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de pluvial avancent à un rythme soutenu et seront achevés à la mi-juillet.

Il est déjà possible d'imaginer la perspective visuelle dont nous pourrons bientôt profiter. C'est le quotidien des riverains et l'image de notre village qui vont profondément changer en positif.

Le Maire a souhaité profiter du chantier de la Grande Rue pour réaliser deux jeux de boules sur le terrain situé derrière l'ancienne gendarmerie.

Comme dans l'autre partie de la Grande Rue, toutes les amorces des venelles sont traitées en galets afin de donner une dimension patrimoniale à la Grande Rue.

A l'heure où nous imprimons, le chantier est en cours rue de Gentin. A l'issue des travaux, la réalisation d'un bicouche sur l'ensemble de la rue va lui donner un bel aspect visuel.

« France Services » vous accompagne dans vos démarches du quotidien

On ne soulignera jamais assez la chance que nous avons de disposer à Roybon d'une maison **« France Services »**.

Il en existe de l'ordre de 2500 en France. Rapporté au nombre de communes, qui sont plus de 35 000, chacun peut mesurer l'opportunité que cela représente pour notre village. C'est aussi un élément d'attractivité puisque les habitants des villages voisins viennent à Roybon pour bénéficier de ses services.

Au-delà, c'est une aide très concrète pour vos démarches du quotidien. Alors, n'hésitez pas, demandez conseil à votre chargé(e)de clientèle pour effectuer vos formalités administratives en ligne. Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à ses équipements numériques : Tablette ou ordinateur, imprimante, scan.

LES DOCUMENTS INDISPENSABLES AUXQUELS JE DOIS PENSER SI MES DÉMARCHES CONCERNENT :

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI

- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1ère connexion)

LES FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFIP)

- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma carte d'identité en cours de validité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Ma carte d'identité en cours de validité

France services

LA POSTE DE ROYBON
5 Place Saint Romme
38940 ROYBON

HORAIRES D'OUVERTURE :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 -12h
Le mercredi :
8h30 -12h / 13h –17h

VOS INTERLOCUTEURS :
Christophe JOURDAN
christophe1.jourdan@laposte.fr
Corinne LAMY
corinne.lamy@laposte.fr
04 76 64 53 74
roybon@france-services.gouv.fr

FRANCE SERVICES AU QUOTIDIEN À CÔTÉ DE CHEZ VOUS :

LA POSTE DE ROYBON
5 Place Saint Romme
38940 ROYBON

MA SITUATION DE VIE CHANGE
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).

JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...

JE PRÉPARE MA RETRAITE
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.

JE DÉCLARE MES IMPÔTS
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS
Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

JE FAIS VALOIR MES DROITS
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...

JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...

JE CHERCHE UN EMPLOI
Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon

1 *Le 6 mai : grande vente de livres à la « Boutique d'en Haut. Merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.* **2** *Le 6 mai : les conseillers municipaux Marie-Danielle TROUILLET et Jean-Claude BETEMPS distribuent du muguet, qu'ils ont eux-mêmes ramassé, aux résidents de l'EHPAD* **3** *Le 8 mai - 18 juin : la municipalité est constante dans son implication pour les commémorations officielles. L'Appel à la résistance du Gal de Gaulle et la fin des hostilités en Europe de la 2ème guerre mondiale sont des évènements décisifs de notre histoire contemporaine. En y associant les jeunes générations, nous transmettons le flambeau de la mémoire et des valeurs sur lesquelles notre république est fondée.* **4** *Le 23 mai : animation musicale à l'EHPAD René MARION* **5** *Le 24 mai : plus de 80 spectateurs à la salle des fêtes pour un spectacle de marionnettes, clowns et même un équilibriste. Les enfants ont apprécié.* **6** *Le 2 juin : présentation à la bibliothèque de l'ouvrage de Jean-Charles PITOU « les déracinés de La Réunion ». Un témoignage poignant* **7** *Le 2 juin : le point de compostage situé à proximité du groupe scolaire fait l'objet d'un entretien régulier et l'agent du SMICTOM se rend régulièrement sur place pour rappeler les bonnes pratiques.*

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon

8 *Le 10 juin : examen de fin d'année pour le club de roller dans la cour de l'école* **9** *Le16 juin : le risque d'incendie dans nos forêts fait l'objet d'une action de prévention importante. Gendarmes, élus et représentants de l'ONF s'y emploient activement. L'occasion de rappeler qu'il est interdit de faire du feu, y compris un barbecue, en extérieur et même de fumer en forêt ou sur les voies communales qui les traversent.* **10** *Le 21 juin : la fête de la musique au Danharry's. « Aux couleurs de la création » et « Les Diatocools » ont fait le show.* **11** *Le 23 juin : assemblée Générale de l'ACCA* **12** *Le 23 juin : assemblée Générale de l'ADMR en présence de Claire DEBOST, notre Conseillère départementale* **13** *Le 23 juin : Une belle animation pour les enfants de la crèche et quelques résidents de l'EHPAD avec les poneys de Magali* **14** *Le 24 juin : une formidable ambiance à l'école pour la fête de fin d'année.*

LA PROGRAMMATION DANHARRY'S

Votre village accueille un nouveau lieu de détente, vous pouvez venir du mardi au samedi aux horaires d'ouverture, vous trouverez dans notre bar, une belle terrasse, des boissons fraîches et chaudes, des cocktails avec ou sans alcool, des glaces, des planches de charcuterie et fromages locaux (uniquement les vendredis et samedis soirs), des jeux de société en libre service, un jeu de fléchettes en libre service. N'oubliez pas de suivre notre page facebook ou instagram pour obtenir nos dates de nos soirées Karaokés, blind-test, cartes ou encore diffusions sportives sur grand écran. N'hésitez pas à nous proposer des animations ou des diffusions sur grand écran, nous sommes ouverts à vos propositions.

Tous les spectacles ont lieu au Danharry's - 16 rue des Ecoles, 38940 ROYBON

■ Tout Public à partir de 6 ans - One man Show

WILLIAM PILET - **NORMAL N'EXISTE PAS**

21 JUILLET À 20H30

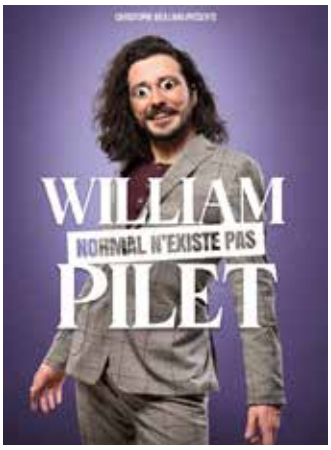

«Heureux soient les fêlés, car ils laisseront passer la lumière» Ce spectacle imprévisible au rythme endiablé est une véritable ode à la différence. William Pilet vous promet de vous guérir du regard des autres à travers sa multitude de talents, parfois inutiles, mais toujours assumés. Touche à tout, William Pilet allie humour absurde à la sauce anglaise et comique d'accessoires, relevé d'une noirceur comme un café sans lait. Il fait l'humour comme il fait l'amour : avec des gadgets et en musique. Le but est de vous marquer durablement, de provoquer un trauma. C'est du «traumarketing». Avec son deuxième one-man show, William vous démontrera que la logique c'est abstrait, et que «normal», ça n'existe pas...

Le Saviez-vous ?

Artiste récompensé dans multiples Festivals d'humour dont 1er Prix Festival National des Humoristes ; 1er Prix au Festival International du Rire de Rochefort.

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

■ Tout Public - One man Show

MLLE REDGE – **MA SCÈNE**

25 ET 26 AOÛT À 20H30

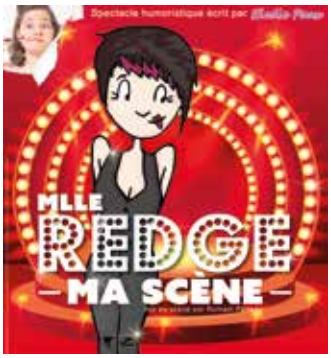

Des tranches de vie : entre émotions et rire. C'est l'histoire d'une femme qui se «réveille» un jour, au milieu de sa vie, et qui décide d'affronter ses peurs, ses angoisses et son envie d'exister pour elle et non pour les autres ! La plume d'Elodie Poux mise au service d'une artiste attachante, drôle et sensible qui nous emmène dans son univers loufoque et poétique. Vous ne regretterez pas le voyage ! Je ne sais pas ce qui est possible ou non alors j'agis comme si tout est possible"

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

BILLETTERIE SUR PLACE AU DANHARRY'S AUX HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au jeudi de 8h45 à 18h00 et du vendredi au samedi de 14h00 à 1h00

Billetterie en ligne sur Hello Asso que vous pouvez retrouver à cette adresse :

helloasso.com/associations/l-abris

LA PROGRAMMATION DANHARRY'S

■ Tout Public - One man Show

29 ET 30 SEPTEMBRE À 20H30

KENNY MARTINEAU - **JE SUIS UNE PRINCESSE ET JE VOUS EMMERDE**

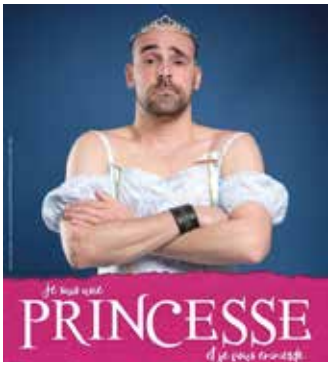

Un spectacle hommage aux femmes ! (et aux hommes qui les supportent...) Kenny est un homme, un vrai ! Très loin des clichés masculins. Il déteste le foot et la bière, il préfère le patinage artistique et les cocktails. L'homme moderne, c'est sûrement lui ! ni gay, ni macho, dans ce spectacle vous découvrirez un homme sensible avec un côté féminin très présent dans chaque aspect de sa vie. D'une jeunesse doucement agitée à une vie de couple banalement tumultueuse, durant plus d'une heure Kenny rend un hommage tantôt drôle, tantôt émouvant aux femmes de sa vie mais n'oublie pas toutes les autres ! Mesdames, vous allez enfin comprendre pourquoi vos petits «charmes» s'appellent en réalité des défauts. Messieurs, vous n'êtes pas seul à souffrir. Venez, c'est aussi un cercle de parole où on se dit tout ! Kenny explose un à un les clichés sexistes, en assumant avec tendresse et autodérision tous ses petits côtés «princesse» comme il les appelle, car après tout, l'homme est une femme comme les autres !

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

■ Tout public - Spectacle familial

24 OCTOBRE À 16H

AMÉLYRE – **LE TOUR DU MONDE DE MICHEL**

Tarif unique : 5€

Amélyre vous embarque avec Jules Verne pour un tour du monde et de l'espace, un spectacle drôle, conté et bienveillant où Michel va chercher toujours plus loin le plaisir des histoires. Son voyage le portera au-delà des rêves ; la découverte de l'univers lui sera une leçon de vie. «Pour ce spectacle, j'ai imaginé une histoire mêlant lectures, chansons et jeu de scène, autour du personnage de Michel, un petit garçon qui adore les histoires. Michel fait référence à Michel Strogoff de Jules Verne, auteur prolifique à l'imagination fertile et débordante. Le personnage s'inspire de l'univers de Jules Verne mis au goût du jour. Au moment d'aller se coucher, tous les enfants réclament une dernière histoire, un peu pour être avec leurs parents, un peu pour être encore dans le plaisir d'une existence extraordinaire. Alors Michel va s'endormir sur une idée, celle d'accomplir comme son grand-papi un voyage, un tour du monde de l'espace. Il part en ballon car c'est bien sûr le meilleur moyen de voyager dans le ciel, et va croiser la route de la reine Gédéonne, sur la planète Zterkis. Son imaginaire nous rappelle combien il est bon de garder éveillée notre part d'enfance, de rêve, car on peut tout surmonter avec notre imagination.»

■ Tout Public - One man Show

27 ET 28 OCTOBRE À 20H30

MORGANE BERLING : **LE SPECTACLE**

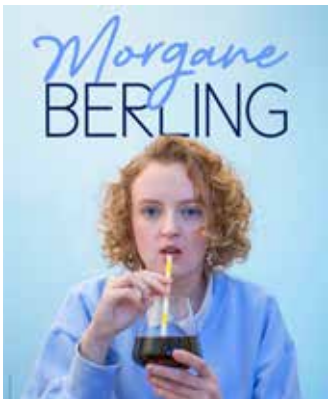

Elle a 22 ans et ne laissera personne dire que c'est le plus bel âge.
A travers ses tourments et ses joies, Morgane se pose des questions existentielles sur cette sombre période qu'est la vingtaine. Partagée entre les soirées du samedi soir et le marché du dimanche matin, Morgane ne sait plus dans quelle case de la société elle se place. Pour son premier « seule en scène », elle est bien déterminée à faire exploser ces codes, de rire de préférence !

Le Saviez-vous ?

Elle a pu assurer les premières parties de Morgane Cadignan au Complexe du Rire, elle a été finaliste des Lyons Du Rires (Bourse Du Travail - Lyon) et s'est produite sur un certain nombre de plateau d'humour, au Complexe (Lyon 1er), au Repaire de la Comédie (Lyon 1er), au festival Rires et Vins au Féminin de Dijon, à L'Antidote (Lyon 5), au festival Arcomik de Saint-Etienne…

Plein tarif : 14€ • Adhérents/chômeurs/étudiants : 12€ • Enfants : 7€

ET VENEZ DÉCOUVRIR UNE SECONDE BILLETTERIE EN PARTENARIAT AVEC :

Bièvre Isère Communauté Office de Tourisme Terres de Berlioz

Billetterie en vente sur place dans vos offices de tourisme Terres de Berlioz : La Côte Saint-André, St Etienne de St Geoirs, Roybon (ouverture saison estivale) **04 76 36 25 86** — *Billetterie en ligne :* **tourisme-bievrevalloire.com/fr/agenda/le-danharrys**

EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ…

Venez nous retrouver à la bibliothèque mercredi 12 juillet et mardi 18 juillet de 10h30 à 12h pour confectionner un petit bricolage, jouer à des jeux de société ou juste pour lire ! A partir de 7 ans.
Sur inscription : 04 76 36 52 04
ou par bibliotheque-roybon@wanadoo.fr.

FESTIVAL DU ROMAN POLICIER « SANG D'ENCRE » 2023

Comme chaque année, les bibliothèques du réseau de Bièvre Isère participent au festival « Sang d'encre ». Vous retrouverez à la bibliothèque la sélection de romans policiers qui concourent pour les prix « Goutte de sang d'encre ». Pour y participer, rien de plus simple : après lecture des cinq ouvrages il vous faudra voter pour celui que vous aurez préféré !

LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE LE DIMANCHE 6 AOÛT POUR LE PARCOURS DES TALENTS

Vous pourrez y découvrir une exposition itinérante de livres insolites miniatures. Ils sont en tissu, en bois, en papier et se distinguent par leur format. Thérèse Cigna qui est à l'origine de ce projet artistique vous accueillera pour vous présenter ces œuvres. Son objectif : l'art à la portée de tous. **Retrouvez-nous à 11 h 30 pour le vernissage :** les artistes seront là pour vous expliquer leur travail, il y aura aussi des lectures de poèmes. Mme Cigna dédicacera ses romans tout au long de la journée.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE SERONT RENOUVELÉS SUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE

Alors n'hésitez pas à venir nous retrouver deux fois par mois pour passer un moment sympathique et convivial. Il n'y pas besoin d'être très fort en français ou même en orthographe puisque chacun lit son propre texte. Le principe est simple : écrire un texte dans un climat de bienveillance. Les prochaines dates seront disponibles dès la rentrée sur le Facebook de la bibliothèque et sur le site de la mairie (Roybon.fr/Actualités). Nous remercions D. Seiler pour son implication dans ce projet !

UNE EXPOSITION DE PHOTOS SUR LA VIE DES HARKIS À PARTIR DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE

La bibliothèque souhaite permettre aux personnes qui n'ont pas vu l'an dernier l'exposition « Parcours de Harkis et de leurs familles » de la retrouver dans ses locaux.
Peut-être avez-vous des photos ou des documents qui peuvent être photocopiés qui pourraient étayer et enrichir le contenu. N'hésitez pas à nous contacter : bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

Le vernissage de cette exposition se déroulera le vendredi 22 septembre à 18h30.

EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Vous avez entre 6 et 10 ans, venez découvrir le spectacle de La Compagnie AMÉLYRE au Danharry's avec la bibliothèque. « Le Tour du Monde de Michel » dont le personnage s'inspire de l'univers de Jules Verne mis au goût du jour. Michel 8 ans est un petit garçon qui adore les histoires. Et un soir, il va s'endormir sur une idée, celle d'accomplir comme son grand-papi un voyage, un tour du monde de l'espace. Il part en ballon car c'est bien sûr le meilleur moyen de voyager dans le ciel, et va croiser la route de la reine Gédéonne, sur la planète Zterkis.
Spectacle prévu le mardi 24 octobre à 16h au Danharry's, gratuit pour les enfants de la commune.

Sur inscription avant le vendredi 20 octobre: 04 76 36 52 04 ou par bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

RENCONTRE LE VENDREDI 10 NOVEMBRE À 18H30 À LA BIBLIOTHÈQUE

M. Maillan (originaire de Viriville) présentera ses livres : **« La Saga des Cuzin Pommes »** C'est l'histoire vraie mais romancée d'une vieille famille de Viriville. La famille de Nicole Maillan née Cuzin, son épouse.

« Entre Père et Mère, la Mer » Elle s'appelle Christiane, elle est française. Elle épouse Hosni, tunisien. De cette amour naîtra une petite Leïla. Chacun préférant son pays d'origine, la mer Méditerranée va les séparer. Le père finira par garder l'enfant chez lui et elle ne verra sa mère qu'une fois par an. Cette histoire romancée est tirée de faits réels. Voici la petite « Leïla » qui se nomme Lilia dans la vraie vie.

L'auteur sera ravi de répondre à vos questions si vous avez déjà lu ses livres ou bien vous les présenter pour vous donner envie de les lire (ils sont tous les deux déjà disponibles à la bibliothèque). **Vente et dédicace du livre sur place.**

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

	PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10 h - 12 h
MARDI	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	15 h - 18 h
JEUDI	Fermé
VENDREDI	Fermé
SAMEDI	10 h - 12 h

Durant la période estivale, la bibliothèque sera **fermée du lundi 21 août au samedi 26 août inclus.**

04 76 36 52 04 bibliotheque-roybon@wanadoo.fr
2 Rue de la Mairie, 38940 Roybon

Formafoot Bièvre-Valloire

La saison est terminée pour toutes les équipes à 11. Il ne reste plus qu'une journée pour les petites catégories. Le bilan est correct dans l'ensemble malgré des effectifs un peu juste dans certaines catégories (blessés, absences…).

A noter le bon parcours des féminines à 8 en D1 (en entente avec Brézins) et qui terminent 2ème de la poule. Les Seniors1 finissent 8ème de D1 et descendent en D2 (en cause la refonte des catégories et un effectif limité). Les Seniors 2 finissent 2ème et ratent la montée à cause des 2 défaites contre le 1er. Satisfaction : l'équipe termine meilleure défense et 2ème attaque de la poule. Les U17 (en entente avec Brézins) terminent 5ème et continuent leur apprentissage. Les U15 terminent 2ème de leur poule et l'équipe à 8 est 4ème pour l'instant avec un dernier match à jouer.

Mention très bien pour le groupement des U15 à 8 féminines qui terminent 1ère de D2 avec simplement 5 buts encaissés en 11 rencontres. Les U13 finissent 2ème de D3 et pourront jouer les barrages la saison prochaine pour l'accession à la D2. Le foot d'animation a continué son apprentissage du jeu.

MANIFESTATIONS À VENIR

▶ Samedi 12 août concours de pétanque au stade de Saint Barthélémy
▶ Du 19 au 23 août : Jeanne Sappey à Viriville
▶ Le 10 septembre : vide-greniers à la salle des fêtes de Saint Barthélémy.
▶ Reprise des entraînements dans le courant du mois d'août suivant les catégories
▶ A noter le regroupement avec le club de Brézins dans toutes les catégories sauf Seniors masculin et donc des entraînements répartis sur les 2 clubs.

Le club vous remercie par avance de participer à ses différentes manifestations et vous souhaite un bon été ensoleillé.

Le 9 septembre

Le Forum des Associations, traditionnel rendez-vous de toutes les associations de la commune, se tiendra le samedi 9 septembre de 9h à 13h à la salle des fêtes. Rappelons que cet évènement, qui réunit une vingtaine d'associations chaque année, est le moment idéal pour découvrir les activités qui se déroulent sur la commune, adhérer ou renouveler son adhésion. C'est aussi un temps fort de la vie de la commune et l'occasion de mieux faire connaissance avec tous ceux qui s'impliquent dans la vie du village, qu'ils soient élus ou responsables associatifs.

OUVERTE DE 9H À 12H
LE 1ER SAMEDI DU MOIS

- ▶ 1ER JUILLET
- ▶ 5 AOÛT
- ▶ 2 SEPTEMBRE
- ▶ 7 OCTOBRE
- ▶ 4 NOVEMBRE
- ▶ 2 DÉCEMBRE

OUVERTE DE 14H À 17H
LE 2ME MERCREDI DU MOIS

- ▶ 19 JUILLET
- ▶ 16 AOÛT
- ▶ 20 SEPTEMBRE
- ▶ 18 OCTOBRE
- ▶ 15 NOVEMBRE

EXPRESSION DES ÉLUS

Malgré l'air de vacances qui plane, nous travaillons à organiser et planifier les grands projets et les petits travaux que nous voulons réaliser dans les années à venir.
La prochaine levée de la trame d'inconstructibilité nous permet de réfléchir à la bonne manière d'élargir le bourg sur le secteur de La Sapinière en mettant en œuvre un projet de lotissement. Nous espérons vous le présenter en détails avant la fin de l'année. Nous allons aussi œuvrer pour que les propriétaires privés du centre, et en particulier ceux de la Grande Rue, entreprennent les travaux nécessaires pour remettre sur le marché de la location les logements vides. La récente instauration de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) participe de cette démarche.
Si nous avons dû décaler la réflexion concernant la salle des fêtes en raison des travaux à mener en urgence sur la rue de Gentin, le projet n'est pas pour autant abandonné, loin s'en faut. Nous sommes en train d'élaborer un plan de financement. A l'issue de ce travail, certes administratif mais décisif pour rendre le projet compatible avec nos capacités d'investissement, nous pourrons décider de lancer les premières études.

Troisième gros dossier : le devenir du camping municipal. Comme chacun le sait, il est actuellement géré par un exploitant dans le cadre d'une délégation de service public qui expire en février 2025. Comme le souligne la fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, le parc français a perdu près de 300 000 emplacements en une dizaine d'année. Principalement en cause, la difficulté de répondre aux attentes d'une clientèle qui ont beaucoup évolué ces dernières années et qui peuvent nécessiter des investissements importants. Pour notre part, notre volonté est claire : nous souhaitons évidemment que le camping puisse continuer d'exister et de participer à l'activité touristique du territoire. Il reste à définir le modèle économique et le mode de gestion pour y parvenir. Quelle que soit la formule retenue, les choses sont claires : il faudra réaliser des investissements importants sur cet équipement. Quant au mode de gestion, si nous lançons une nouvelle délégation de service public, nous le ferons dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique à savoir la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Nous sommes le soir du 8 juin et il est l'heure pour nous de rendre notre texte pour une publication, je l'espère, très prochaine. Le vote du budget prévisionnel a donc eu lieu courant avril. Malgré une ambiance économique générale morose jusqu'à parler de récession sur début 2024 voir fin d'année, notre budget, affiche lui, une confiance sereine. En plus, nous entrevoyons la fin des grands travaux qui va nous permettre de bénéficier pleinement du renouveau de notre cadre de vie et nous l'espérons tous, redynamiser le village. A noter au passage, la souscription d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 d'euros pour faire face aux besoins de décaissements et ce malgré un bon niveau de capacité d'autofinancement.

Florence MARGARON
dynamisonsroybon38@gmail.com

Notre territoire a de nouveau été souillé par des individus extérieurs qui prônent la désobéissance civile et l'anarchie sous prétexte qu'ils ont le droit de faire la fête. Cela porte préjudice à l'image que s'évertuent, les nombreux bénévoles et les élus de la commune, à donner de notre village qui mérite bien mieux, sans parler des nuisances et des dégâts que subissent les riverains. Devons-nous accepter de subir sans réagir en attendant que les forces de l'ordre interviennent pour dresser des amendes et juste éviter les accidents ou devons-nous anticiper leurs arrivées qui se passent toujours lors de grands week-ends ou l'été, par une surveillance des voies d'accès aux lieux susceptibles d'être ciblés par les organisateurs (invisibles et intouchables) de ces manifs anarchistes. La question est posée.

Jean Claude BETEMPS

En cas d'alerte canicule

Dans le cadre des actions de prévention face au risque de canicule, la mairie a institué un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc.)
La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte.
Les modalités d'inscription sont simplifiées :

- par la personne concernée : par tous moyens (appel téléphonique, courrier, courriel, sur place)
- par un tiers ou son représentant : par écrit

En cas d'alerte, nous veillons également à prendre des nouvelles et à rappeler les bons réflexes aux bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Mairie de Roybon :
04 76 36 21 79
mairie@roybon.fr

Quelques règles pour respecter les voisins et l'environnement

Le bricolage et les travaux domestiques susceptibles de générer du bruit (y compris tondre la pelouse) doivent être réalisés dans des créneaux horaires précis conformément à l'arrêté du Maire en vigueur :

- en semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Il est rigoureusement interdit de brûler les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Des solutions alternatives sont possibles, soit en valorisant le compostage, soit tout simplement en prenant le soin d'apporter ses déchets verts à la déchetterie.

LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTTERIE

Lundi 14h - 16h
Mercredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

Sécheresse : alerte renforcée

Les pluies de ces dernières semaines n'y ont rien fait car survenues bien trop tardivement, le niveau des nappes souterraines est inquiétant. C'est particulièrement vrai sur notre territoire. Au regard de cette situation, le Préfet de l'Isère a placé les communes de St Clair sur Galaure, Montfalcon et Roybon en sécheresse « alerte renforcée » (niveau ¾).
Les restrictions qui s'appliquent sur notre territoire sont donc les suivantes :

- interdiction du remplissage des piscines de plus de 1m³ à usage privé hors remise à niveau ou première mise en eau après construction (avec accord du gestionnaire d'eau potable) ;
- interdiction des nouveaux forages domestiques ;
- interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage d'eau ;
- interdiction du nettoyage des surfaces imperméables (toiture, terrasse, voiries, etc.), sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle de nettoyage ;
- interdiction totale d'arrosage des pelouses et massifs fleuris ;
- interdiction entre 7h et 19h d'arroser les jardins potagers et fruitiers ;
- interdiction d'arroser les stades entre 7h et 19h ;
- interdiction de vidanger ou remplir les plans d'eau ;
- interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques et privées en circuit ouvert.

Mairie : horaires d'été pour l'accueil du public

Jusqu'au vendredi 25 août inclus, les horaires d'accueil du public en mairie sont les suivants :

Pour les dossiers d'urbanisme, merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone.
Par ailleurs, la mairie sera fermée du lundi 14 au vendredi 18 août.

ROYBON

13 / 14 / 15 JUILLET 2023

FÊTE DE LA LIBERTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

EXPOSITION PHOTOS DE ROYBON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, DRAPEAUX ET HISTOIRE DE LA STATUE DURANT LES 3 JOURS

JEUDI 13 JUILLET

19H00 : THÉÂTRE DU NEZ SALLE DES FÊTES

22H00 : BAL POPULAIRE PLACE ST ROMME

VENDREDI 14 JUILLET

11H00 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

12H30 : APÉRITIF RÉPUBLICAIN OFFERT PAR LA MAIRIE

15H00 : THÉÂTRE DU NEZ SALLE DES FÊTES

18H00 : DÉVOILEMENT DE LA PLAQUE DES DONATEURS

19H00 : GRAND REPAS RÉPUBLICAIN

LE LONG DE LA GRANDE RUE : RÉSERVATIONS helloasso
TARIFS 18€ (-12 ANS 10€)

23H15 : FEU D'ARTIFICE SUR LE LAC

SAMEDI 15 JUILLET

10H/14H30 : COURSE DE TRACTEURS EN PLASTIQUE

15H00 : CONCOURS PÉTANQUE DOUBLETTES

15H00 : BALADE CONTÉE ,CHASSE AUX TRÉSORS

"À la recherche des animaux fantastiques "

ANIMATIONS ET DEAMBULATIONS DE MARIONNETTES GEANTES TOUT AU LONG DE LA FÊTE

En cas de mauvais temps, repli salle des fêtes